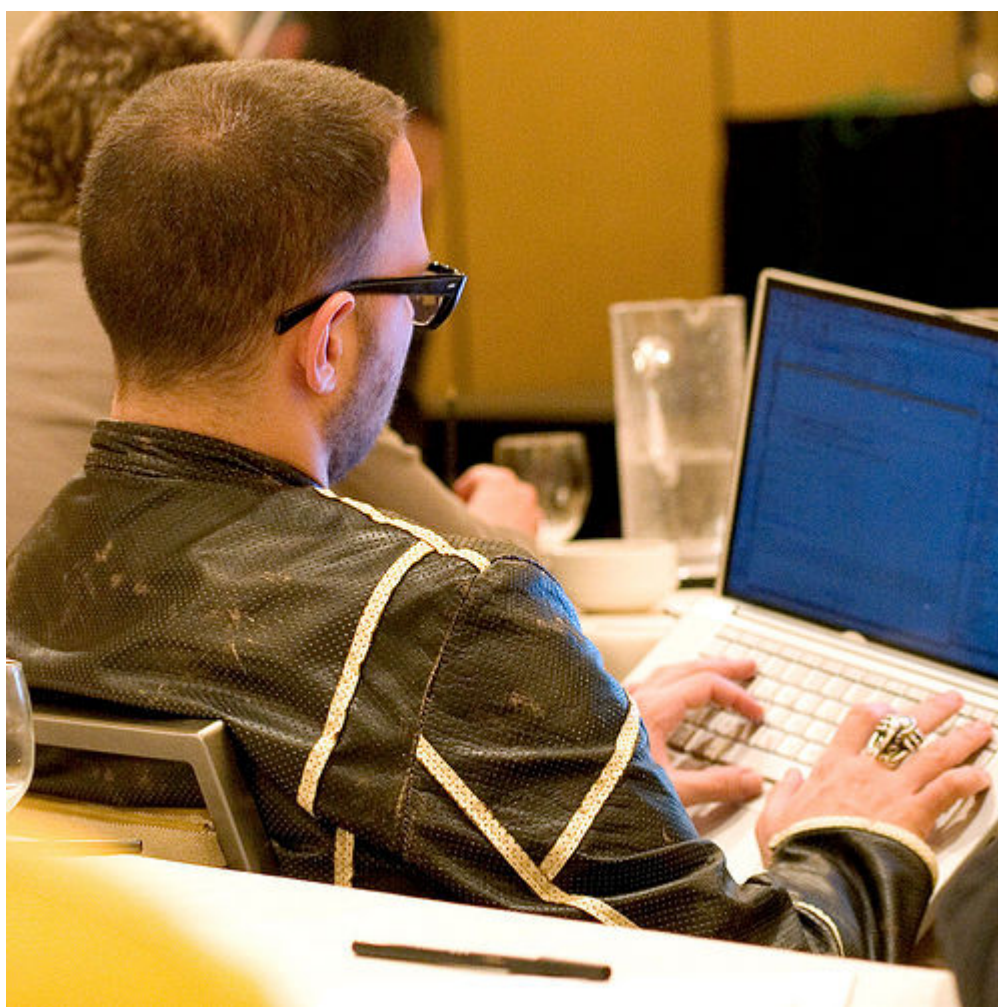


DRM dans HTML5 : la réponse de Cory Doctorow à Tim Berners-Lee

Lors du tout récent SXSW, Sir Tim Berners-Lee, répondant à une question, s'est montré favorable à l'introduction de DRM dans le HTML5, c'est-à-dire directement dans le code des pages Web.

Ceci a déçu beaucoup de monde, à commencer par Cory Doctorow qui lui a répondu dans les colonnes du Guardian, traduit ci-dessous pour nos soins.



Ce que j'aurais souhaité que Tim Berners-Lee comprenne au sujet des DRM

What I wish Tim Berners-Lee understood about DRM

Cory Doctorow - 12 mars 2013 - The Guardian (Blog Tchnology)

(Traduction Framalang : catalaburro, Alpha, Alpha, lum', Tito, goofy, peupleLà, lamessen, penguin + anonymes)

Ajouter des DRM au standard HTML aura des répercussions importantes qui seront incompatibles avec les règles fondamentales du W3C.

À la suite de son discours d'introduction au récent SXSW, l'inventeur du Web Tim Berners-Lee a répondu à une question concernant le projet controversé d'ajouter des DRM à la prochaine version du HTML. Le standard HTML5, qui est en ce moment en débat au W3C (World Wide Web Consortium), est le dernier en date des champs de bataille dans la longue guerre pour la conception des ordinateurs personnels. Berners-Lee a soutenu ce projet en prétendant que, sans les DRM, une part croissante du Web serait verrouillée dans des formats comme le Flash, impossibles à lier et à soumettre à la recherche.

Certains membres de l'industrie du divertissement ont longtemps entretenu le doux rêve d'ordinateurs conçus pour désobéir à leurs propriétaires, dans une stratégie globale de maximisation des profits qui s'appuie sur la possibilité de vous faire payer pièce après pièce pour avoir le droit d'utiliser les fichiers stockés sur vos disques durs.

Il est notoire que l'industrie a réussi à convaincre les fabricants de lecteurs de DVD d'ajouter une limitation au lecteur pour vous empêcher de lire un DVD sur un continent si vous l'avez acheté dans un autre. Pour que cela fonctionne, les lecteurs de DVD ont dû être conçus pour cacher les programmes qui les faisaient tourner. Ainsi les propriétaires de lecteurs de DVD ne pouvaient tout simplement pas arrêter la fonction de « vérification de zone ». Les lecteurs devaient aussi être conçus pour cacher des fichiers à leurs propriétaires, de telle manière que les utilisateurs ne puissent pas trouver le fichier contenant la clé de déchiffrement afin de l'utiliser pour déverrouiller le DVD sur d'autres lecteurs, ceux qui ne vérifieraient pas la compatibilité de zone du DVD.

Deux questions importantes découlent de cet exemple historique. Tout d'abord, cela a-t-il fonctionné ? et deuxièmement, pourquoi diable les fabricants ont ils été d'accord avec ces limitations ? Ces deux questions sont importantes à poser ici.

Est-ce que le zonage géographique a fonctionné ? Pas du tout. Après tout, cacher des fichiers et des processus dans l'ordinateur que le « méchant » peut tout à fait

embarquer avec lui dans un labo ou au bureau est complètement vain. Si Berners-Lee pense qu'ajouter des secrets aux navigateurs web auxquels les possesseurs d'ordinateurs ne pourront accéder permettra d'une quelconque manière de créer les marchés dont l'industrie du divertissement a soi-disant besoin pour créer de nouveaux modèles économiques, il se trompe.

Plus important encore : pourquoi les fabricants sont-ils d'accord pour ajouter des restrictions à leurs matériels ? Le zonage est le contraire d'une fonctionnalité, un « produit » qui n'a pas pour but d'être vendu. Vous ne pouvez pas vendre plus de lecteurs DVD en ajoutant un autocollant qui dit : « Nouvelle version, avec des restrictions par zones géographiques ! »

Les pièges du brevet

En clair, c'est l'industrie qui a établi un besoin légal pour l'établissement des DRM sur les lecteurs DVD. Lorsque les organismes à l'origine des DRM se rassemblent, ils cherchent à identifier un « lien de propriété intellectuelle », bien souvent un brevet. Si un brevet entre en jeu lors du décodage d'un format de fichier, alors le brevet peut être lié à l'application des termes de la licence, ce qui peut être utilisé pour contraindre les fabricants.

En d'autres termes, si un brevet (ou des brevets) peut être inclus dans le système de décodage des DVD, il est possible de menacer les fabricants d'un procès pour violation de brevet, à moins qu'ils n'achètent une licence d'utilisation. Les licences de brevet sont gérées par la Licensing Authority (LA) (*NdT : Consortium regroupant les détenteurs de brevets sur la technologie en question, ici la MPEG-LA*) qui crée des normes de contrat de licence. Ces termes incluent toujours une liste de fonctionnalités que les fabricants ne doivent pas implémenter (par exemple il ne leur est pas possible d'ajouter une fonctionnalité « sauvegarder sur un disque dur » à un lecteur DVD); et une liste de fonctionnalités négatives que les fabricants doivent implémenter (par exemple l'ajout obligatoire d'une fonction : « vérifier la zone » au lecteur).

Par ailleurs, tous les accords de licence de DRM s'accompagnent d'un ensemble de règles de « robustesse » qui incite les fabricants à concevoir leur produit de façon à ce que leur propriétaire ne puisse ni voir ce que font ces DRM ni les modifier. Cela a pour but d'empêcher que le possesseur d'un dispositif n'en reconfigure les propriétés pour faire des choses interdites (« sauvegarder sur le

disque ») ou pour ignorer des choses obligatoires (« vérifier la région »).

Ajouter les DRM au standard HTML aura des répercussions étendues qui sont incompatibles avec les règles les plus importantes du W3C et avec les principes qui tiennent particulièrement à cœur à Berners-Lee.

Par exemple, le W3C a fait avancer les organismes de normalisation en insistant sur le fait que les standards ne devaient pas être gênés par les brevets. Lorsque des membres du W3C détiennent des brevets sur une partie d'un standard, ils doivent promettre à tous les utilisateurs de fournir une licence qui ne possède pas de conditions trop contraignantes. Cependant, les DRM nécessitent des brevets ou des éléments sous licence dont le seul objectif est d'ajouter des conditions contraignantes aux navigateurs.

La première de ces conditions - la « robustesse » contre les modifications de l'utilisateur final - est une exclusion totale de tous les logiciels libres (ces logiciels qui, par définition, peuvent être modifiés par leurs utilisateurs). Cela signifie que les deux technologies de navigateurs web les plus populaires, WebKit (utilisé avec Chrome et Safari) et Gecko (utilisé avec Firefox et ses navigateurs apparentés), pourraient légalement se voir interdire d'être intégré dans l'une de ces « normes » qui sortiraient du W3C.

Copie moi si tu peux

Plus encore, les DRM sont parfaitement inefficaces pour empêcher la copie. Je suspecte Berners-Lee d'en être parfaitement conscient. Quand les geeks minimisent les craintes autour des DRM, ils disent souvent des choses telles que : « He bien, je peux les contourner et de toute façon ils reviendront à la raison tôt ou tard vu que cela ne fonctionne pas, non ? ». Chaque fois que Berners-Lee raconte l'histoire des débuts du Web, il insiste sur le fait qu'il a pu inventer le Web sans demander la moindre permission. Il utilise cela comme une parabole pour expliquer l'importance d'un Internet ouvert et neutre. Mais il échoue à comprendre que la raison d'être des DRM est d'obliger à demander une permission pour innover.

Car limiter la copie n'est qu'une raison superficielle à l'ajout de DRM à une technologie. Les DRM échouent complètement lorsqu'il s'agit d'empêcher la copie, mais sont remarquablement efficaces pour éviter toute innovation. En effet les DRM sont couverts par les lois anti-contournement telles que la célèbre DMCA

de 1998 (US Digital Millennium Copyright Act) et l'EUCD de 2002 (EU Copyright Directive) ; chacune d'elle fait du contournement de DRM un crime, même si vous n'enfreignez aucune autre loi. Concrètement, cela signifie que vous devez demander la permission à une autorité de licence de DRM pour ajouter ou modifier n'importe quelle fonctionnalité, ce que les termes de la licence vous interdisent de faire.

Comparons les DVD aux CD. Les CD n'avaient pas de DRM, il était donc légal d'inventer des technologies comme l'iPod ou iTunes qui extrayaient, encodaient et copiaient la musique pour un usage privé. Les DVD avaient des DRM, il était donc illégal d'en faire quoi que ce soit de plus et depuis presque 20 ans qu'ils sont apparus, aucune technologie légale n'a vu le jour sur le marché pour faire ce que iTunes et l'iPod font depuis 2001. Une entreprise a essayé de lancer un jukebox primitif à DVD combiné à un disque dur et fut poursuivie pour cette activité commerciale. 20 ans de DVD, zéro innovation. Bon, les DRM n'ont pas empêché les gens de créer des copies illégales de DVD (bien entendu !), mais elles ont complètement empêché l'émergence sur le marché de tout produit légal et innovant, et nous ne sommes pas près d'en voir la fin.

Prêts à vous faire les poches

C'est ce vers quoi le W3C essaie de faire tendre le Web. Et Berners-Lee, avec ses remarques, en prend la responsabilité. Un état où chaque amélioration est vue comme une occasion d'instaurer un péage. Un Web construit sur le modèle économique de l'infection urinaire : plutôt que d'innover dans un flot sain, chaque nouvelle fonctionnalité doit venir d'une petite goutte contractée et douloureuse : quelques centimes si vous voulez la lier à un temps spécifique de la vidéo, encore quelques centimes si vous souhaitez intégrer un lien provenant de la vidéo dans une page web, encore plus si vous souhaitez mettre la vidéo sur un autre appareil ou la décaler dans le temps, et ainsi de suite.

Le W3C étant l'organisme principal qui normalise le Web, son action repose sur une confiance énorme à la fois sacrée et significative. Le futur du Web est le futur du monde, car tout ce que nous faisons aujourd'hui implique le net et ce sera tout aussi nécessaire pour tout ce que nous ferons demain. À présent, il souhaite brader cette confiance, uniquement parce que les principaux fournisseurs de contenu verrouilleront leur « contenu » en utilisant Flash s'ils ne parviennent pas à obtenir de veto sur l'innovation issue du Web. Cette menace n'est pas nouvelle :

les grands studios avaient promis de boycotter la télévision numérique américaine si elle ne rendait pas les DRM obligatoires. Les tribunaux américains ont refusé de leur accorder cette aubaine, et pour autant, la télévision numérique continue de fonctionner (si seulement Otcom et la BBC avaient tenu compte de cet exemple avant de vendre la télévision britannique aux studios américains en ce qui concerne nos propres normes de télévision numérique HD).

Flash est déjà hors course. Comme Berners-Lee vous le dira lui-même, la présence de plate-formes ouvertes, où l'innovation n'a pas besoin d'autorisation, est la meilleure façon d'inciter le monde à se connecter à vous. Un Web ouvert crée et distribue tant de valeur que chacun s'est mis à l'utiliser, délaissant ainsi les écosystèmes contrôlés semblables à Flash, entouré d'AOL et autres systèmes défailants. Les gros studios ont plus besoin du Web que le Web n'a besoin d'eux.

Le W3C a le devoir d'envoyer au diable les colporteurs de DRM, tout comme les tribunaux américains l'ont fait lors de l'affaire de la TV numérique. Il n'y a pas de marché pour les DRM, pas de cause d'utilité publique qui justifie l'octroi d'un droit de veto à d'obscurs géants des médias qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez et qui rêvent d'un monde où chaque fois que vous cliquez, vous passez à la caisse et où la difficulté d'utilisation est quelque chose qui arrivent aux autres et pas à eux.

Crédit photo : Etech (Creative Commons By)